

## GIBERT Étienne – 25 ans

Caporal au 15e Régiment d'Infanterie, 1re compagnie - Matricule au recrutement 559 subdivision de Montauban (82).

Né le 29/08/1889 à Orgueil (82), il est mort des suites de ses blessures sur le champ de bataille à 5h00 du matin ou du soir le 20/06/1915 au Mesnil-lès-Hurlus (51). Le maire d'Orgueil a été avisé du décès par le dépôt d'Infanterie d'Albi par courrier daté du 17/07/1915 et le maire a prévenu la famille le 19/07/1915.

Son décès a été transcrit dans les registres d'état-civil d'Orgueil (82) le 16/10/1915.

Il a été inhumé en premier lieu dans le cimetière de Le Mesnil-lès-Hurlus (51).

Il est présent sur le Livre d'Or du ministère des pensions de la commune d'Orgueil (82).

Il a été nommé caporal le 11/12/1914.

Fils de Bernard et de Catherine MURATET, il est né au lieudit La Thoumase (La Thomaze). En 1889 son père était cultivateur. En 1911 il n'est pas recensé sur la commune d'Orgueil car il est au service militaire, ses parents habitent alors au lieu dit Charbonnières Quartier de La Thomaze à Orgueil avec son frère François (né en 1893) et sa sœur Julie (née en 1900), son père et son frère sont journaliers chez LAUZERAL.

### Sources :

*Site mémoire des Hommes* : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/>

*Site internet des Archives départementales du Tarn-et-Garonne* (<http://www.archives82.fr/>) : registres d'état-civil numérisés

*Site Internet des Archives départementales de Haute-Garonne* (<http://archives.haute-garonne.fr/>) : registres d'état-civil numérisés, registres matricules numérisés

*Site des Archives Nationales* (<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr>) : Livre d'Or du ministère des pensions commune d'Orgueil

*Journal Officiel de la république Française, Gallica (BNF)*

Fiche au Corps (Fiche Mémoire des Hommes)

Nom GIBERT

Prénoms Etienne

Grade Caporal

Corps 11<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie 4<sup>e</sup> Cl.

N° 24737 au Corps. — Cl. 1909

Matricule. 559 au Recrutement Montauban

Mort pour la France le 20 juin 1915

à Meuil les Hurles, Marne

Genre de mort Eui à l'ennemi

Né le 29 août 1889

à Orgueil Département Tarn et G.

Arr' municipal (p' Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

Cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.

~~Jugement rendu le~~

~~par le Tribunal de~~

acte ou jugement transcrit le 16 Octobre 1915

à Orgueil (Tarn et Garonne)

# Fiche Matricule

<h1 style="font-size: 2em; margin: 0;">Gibert</h1>		Numéro matricule du recrutement : <span style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">559</span>																								
Nom : _____ Prénoms : <i>Etienne</i> Surnoms : _____		Classe de mobilisation : _____																								
ÉTAT CIVIL.		SIGNALEMENT.																								
Né le <i>29 Août 1889</i> , à <i>Orquail</i> , canton de <i>Grisolles</i> , département de <i>Tarn et Garonne</i> , résidant à <i>Orquail</i> , canton de <i>Grisolles</i> , département de <i>Tarn et Garonne</i> , profession de <i>Cultivateur</i> fils de <i>Bernard</i> et de <i>Kuratet Catherine</i> domiciliés à <i>Orquail</i> , canton de <i>Grisolles</i> , département de <i>Tarn et Garonne</i>		Cheveux <i>ch</i> , sourcils <i>noirs</i> yeux <i>chatains</i> , front <i>couvert</i> nez <i>moyen</i> , bouche <i>petite</i> menton <i>ronde</i> visage <i>ovale</i> Taille : <i>1 m. 74</i> cent. Taille rectifiée : _____ m. cent. Marques particulières : _____																								
Marié le _____		Degré d'instruction générale : <i>2</i>																								
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.		CORPS D'AFFECTATION.																								
Classé dans la <i>1</i> ° partie de la liste en 19-10 Classé dans la _____° partie de la liste en 19_____		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2" style="text-align: center;">NUMÉROS</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">AU CONTROLE SPÉCIAL.</th> <th style="text-align: center;">MATRICULE OU AU RÉPERTOIRE.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="vertical-align: top;">                             Armée active.                         </td> <td style="vertical-align: top;"> <i>15<sup>e</sup> Infanterie</i> </td> <td style="vertical-align: top;"> <i>1903</i> </td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">                             Disponibilité et réserve de l'armée active.                         </td> <td style="vertical-align: top;"> <i>Regiment d'Infanterie d'Alger</i> </td> <td style="vertical-align: top;"> <i>58 15007</i> </td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">                             Territoriale réserve.                         </td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		NUMÉROS		AU CONTROLE SPÉCIAL.	MATRICULE OU AU RÉPERTOIRE.	Armée active.	<i>15<sup>e</sup> Infanterie</i>	<i>1903</i>	Disponibilité et réserve de l'armée active.	<i>Regiment d'Infanterie d'Alger</i>	<i>58 15007</i>	Territoriale réserve.												
	NUMÉROS																									
	AU CONTROLE SPÉCIAL.	MATRICULE OU AU RÉPERTOIRE.																								
Armée active.	<i>15<sup>e</sup> Infanterie</i>	<i>1903</i>																								
Disponibilité et réserve de l'armée active.	<i>Regiment d'Infanterie d'Alger</i>	<i>58 15007</i>																								
Territoriale réserve.																										
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.																										
Inscrit sous le n° <i>31</i> de la liste <i>appelé art. 18 Service armé</i> . Mis en route le <i>4 Octobre 1910</i> arrivé au port le <i>10</i> pour <i>Salfat de 2<sup>e</sup> classe</i> . Soldat de 1 <sup>er</sup> classe le <i>29 Septembre 1911</i> Envoyé dans la disponibilité le <i>27 Septembre 1912</i> de retour à <i>Orquail</i> . Représente le <i>bonne conduite</i> accordée par <i>Bouffé</i> à l'activité par la <i>Mobilisation générale (Décret du 1<sup>er</sup> Août 1914)</i> Arrive au corps le <i>4 Août 1914</i> <i>corporal</i> le <i>11 Janvier 1915</i> <i>Émisi l'annonci</i> <i>à la Merit le 21 Juin 1915</i> . <i>Sort le 1<sup>er</sup> Juin 1915</i> <i>pour aller au 15<sup>e</sup> rég</i> <i>de 1504 à M<sup>lle</sup> Gibert (Paris) tout pour la France</i>																										
CAMPAGNES.	BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.																									
<i>Après l'armistice du 11 Novembre 1918</i> Contre l'Allemagne <i>du 21 Juin 1915</i>																										
PÉRIODES D'EXERCICES	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td rowspan="4" style="width: 10%;"></td> <td rowspan="2">Réserve ....</td> <td>1<sup>re</sup> dans 1 _____, du _____ au _____</td> </tr> <tr> <td>2<sup>e</sup> dans 1 _____, du _____ au _____</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Supplémentaire dans 1 _____</td> <td>_____ du _____ au _____</td> </tr> <tr> <td>_____ du _____ au _____</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Armée territoriale.</td> <td>1<sup>re</sup> dans 1 _____, du _____ au _____</td> </tr> <tr> <td>Supplémentaire dans 1 _____, du _____ au _____</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.</td> <td>(Du _____ au _____)</td> </tr> <tr> <td>(Du _____ au _____)</td> </tr> </table>		Réserve ....	1 <sup>re</sup> dans 1 _____, du _____ au _____	2 <sup>e</sup> dans 1 _____, du _____ au _____	Supplémentaire dans 1 _____	_____ du _____ au _____	_____ du _____ au _____	Armée territoriale.	1 <sup>re</sup> dans 1 _____, du _____ au _____	Supplémentaire dans 1 _____, du _____ au _____	Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	(Du _____ au _____)	(Du _____ au _____)	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;">ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :</th> <th rowspan="2" style="text-align: center;">DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">la réserve de l'armée active.</th> <th style="text-align: center;">l'armée territoriale.</th> <th style="text-align: center;">la réserve de l'ar- mée territoriale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="height: 40px;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p style="font-size: 0.8em; margin-top: 5px;">Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, etc.)</p>	ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'ar- mée territoriale				
	Réserve ....			1 <sup>re</sup> dans 1 _____, du _____ au _____																						
			2 <sup>e</sup> dans 1 _____, du _____ au _____																							
	Supplémentaire dans 1 _____		_____ du _____ au _____																							
		_____ du _____ au _____																								
Armée territoriale.	1 <sup>re</sup> dans 1 _____, du _____ au _____																									
	Supplémentaire dans 1 _____, du _____ au _____																									
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	(Du _____ au _____)																									
	(Du _____ au _____)																									
ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.																							
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'ar- mée territoriale																								

2071. — Paris et Limoges. — Imprimerie et lit.



Acte de Naissance

N° 8: ~

Naissance de  
Gibert, Etienne.  
(29 août 1889.)

l'an mil huit cent quatre-vingt-neuf,  
le vingt-neuf août, à midi, par devant nous,  
Rabion, Alphonse, Maire, officier de l'état civil  
de la commune d'Orqueil, Arrondissement de  
Castelsarrasin, Département de Tarn-et-Garonne,  
a comparu Gibert, Bernard, âgé de vingt-cinq ans,  
cultivateur, domicilié en cette commune, lequel nous  
a déclaré qu'aujourd'hui, à huit heures du matin,  
Muratet, Catherine, son épouse, âgée de vingt ans,  
sans profession, est accouchée dans son domicile,  
situé à la Thournaso, présente commune, d'un  
enfant du sexe masculin, qu'il nous présente  
et auquel il déclare vouloir donner le prénom  
de Etienne. Cette déclaration et cette pré-  
sentation ont été faites en présence de Lefranc,  
Jean, Instituteur, âgé de quarante-sept ans, et de  
Bert, Jean, facteur rural, âgé de trente-deux  
ans, tous deux domiciliés en cette commune;  
et nous avons dressé le présent acte que nous  
avons signé avec le Déclarant et les témoins

## Acte de Transcription de décès

N° 10. Décès de  
Etienne Gibert,  
Mort pour la France  
le vingt juin mil neuf  
cent quinze.

Le Maire, officier de l'état civil,

Jesceurell

L'an mil neuf cent quinze, le vingt-trois du mois  
de juin, à onze heures matin (ou) soir, étant à  
Somme-Suippes (Marne)

Acte de décès de Etienne Gibert, Caporal au  
15<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, (1<sup>re</sup> C<sup>ie</sup>) N° m<sup>e</sup> 5081  
âgé de vingt-cinq ans, né à Orqueil (Carn.-et-G<sup>ne</sup>)  
domicilié en dernier lieu à Orqueil (Carn.-et-G<sup>ne</sup>),  
décédé à Mesnil-les-Hurlus (Marne) sur le champ  
de bataille le vingt juin mil neuf cent quinze  
à cinq heures du matin (ou) du soir par suite de blessure  
reçue par coup de feu, inhumé au cimetière à Mesnil-  
les-Hurlus (Marne), fils de Bernard et de Aurat et  
Catherine domiciliés à Orqueil (Carn.-et-G<sup>ne</sup>),

Conformément à l'article 77 du Code civil, nous nous  
sommes transportés auprès de la personne décédée et assurés de  
la réalité du décès. Jean-Marie Vabre Lieutenant au  
15<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, officier de l'état civil, sur  
la déclaration de Louis Samarque, sergent âgé de 24 ans, et  
de Paulin Lacombe Soldat 2<sup>e</sup> classe âgé de 25 ans, du 15<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup>  
d'Infanterie, témoins, qui ont signé avec moi, après lecture.  
Suivent les signatures: Les témoins: Samarque et Lacombe,  
L'officier faisant fonctions d'officier de l'état civil: Vabre

Vu par Nous, Marquet Emile, Sous-Intendant militaire  
signé: Marquet

Vu pour la légalisation de la signature de M<sup>r</sup> Jean-Marie  
Vabre - Paris, le 7 octobre 1915 - Le Ministre de la Guerre  
Par délégation: Le Chef du Bureau des Archives adminis-  
tratives, signé: illisible.

L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le seize  
octobre mil neuf cent quinze, à sept heures du matin,  
par Nous, Jesceure Jacques, Maire d'Orqueil.

Jesceurell

## Récit des évènements du 15<sup>e</sup> R.I. le 29/06/1915

Extraits du Journal de Marche des Opérations du 15<sup>e</sup> R.I.

29 Juin 1915	Sans changement
30 Juin 1915	id
	Pertes du mois de Juin 1915
	Fusils 43
	Blessés 241